



CONSEIL MUNICIPAL
Procès-Verbal de la séance exceptionnelle du vendredi 30 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six le 30 janvier à 8 h 30, le Conseil Municipal, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, pour une séance exceptionnelle sous la présidence de Sylvie OUTURQUIN, Maire.

Étaient présents : Sylvie OUTURQUIN, Bernard LESAVRE, Géraldine COMTE, David ROLAND, Frédéric COMAT, Thomas JULIEN, Jean-Marc GROSSMAN et Eric BOITTIN

Absents excusés : Isabelle BOULEY et Patrice FERRERO

Jean-Marc GROSSMANN a été élu secrétaire.

Le Procès-Verbal de la réunion du mardi 16 décembre 2025 a été approuvé à l'unanimité des présents.

Délibération

1 Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour « Aménagement paysager de l'ancien terrain de tennis communal pour la création d'une zone de loisirs, au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) année 2026 »

Présentation du projet :

Aménagement paysager de l'ancien terrain de tennis communal pour la création d'une zone de loisirs, dans une logique de renouvellement des équipements sportifs et en modernisant les infrastructures

L'objectif principal de ce projet est donc de renouveler les équipements sportifs et moderniser les infrastructures.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide Le conseil municipal après avoir délibéré :

- ADOPTE l'opération *Aménagement paysager de l'ancien terrain de tennis communal pour la création d'une zone de loisirs*, et ARRÊTE les modalités de financement ;
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- AUTORISE le maire à accomplir toutes les formalités et à signer tout document relatif à cette opération.

Le Maire
Sylvie OUTURQUIN

Le Secrétaire,
Jean-Marc GROSSMANN